

Le prix des maisons de repos va flamber (06/01/2010)



© Photonews

Le coût moyen par journée dans une maison de repos est de 34,80 euros en Wallonie, contre 42,88 euros en Flandre et 42,07 euros à Bruxelles pour le moment

BRUXELLES Toutes les maisons de repos de Wallonie vont augmenter leurs prix de manière extrêmement significative entre janvier et juillet 2010, à la suite de l'entrée en vigueur d'un nouveau décret, rapportent mercredi les journaux Sud Presse.

Actuellement, le coût moyen par journée dans une maison de repos est de 34,80 euros en Wallonie, contre 42,88 euros en Flandre et 42,07 euros à Bruxelles.

Un nouveau décret wallon modifie, depuis le 28 décembre dernier, les règles de fonctionnement des maison de repos. Femarbel, une importante fédération de maisons de repos en Belgique, déposera, cette semaine encore, un recours au Conseil d'Etat ainsi que devant la Cour constitutionnelle contre ce décret.

Dans ce nouveau décret, le gouvernement wallon a notamment prévu d'intégrer le coût du matériel d'incontinence (langes) dans le prix de la journée alors qu'avant deux tiers des établissements wallons préféraient facturer ce matériel séparément aux seules personnes incontinentes qui représentent un tiers des résidents", explique Vincent Frédéricq, secrétaire général de Femarbel.